

Élections provinciales 2018

Le 1^{er} octobre, les 134 000 propriétaires forestiers et leur famille voteront à l'élection provinciale. La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) est intervenue auprès des partis politiques afin de sonder leurs intentions au sujet de la mise en valeur des potentiels des forêts privées québécoises. Dans une lettre envoyée directement aux principaux chefs de partis, la FPFQ a demandé si leur formation politique était prête à s'engager à :

- 🌿 créer un groupe de travail spécifique pour aborder la question de la fiscalité visant les boisés sous aménagement forestier, dans le cadre des travaux devant mener au nouveau pacte fiscal avec le monde municipal;
- 🌿 inclure l'obligation de consulter les représentants des propriétaires forestiers avant l'adoption de réglementations environnementales les concernant, tant au niveau provincial que municipal;
- 🌿 accroître le financement de programmes d'éducation des propriétaires forestiers pour les sensibiliser aux meilleures pratiques environnementales;
- 🌿 accroître le financement des programmes de restauration ou de conservation des milieux sensibles devant être protégés;
- 🌿 mettre en œuvre un programme d'indemnisation des propriétaires qui subissent des contraintes déraisonnables à leurs droits d'usage de leurs terres pour répondre aux besoins sociétaux;
- 🌿 respecter la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* qui confère un statut prioritaire au bois des forêts privées dans l'approvisionnement des usines de transformation;
- 🌿 demander à Investissement Québec d'entreprendre un démarchage agressif pour favoriser l'implantation d'usines de la nouvelle génération de produits forestiers au Québec.





Ces mesures s'inscrivent naturellement en amont des autres engagements pris pour soutenir l'industrie de la transformation des ressources naturelles, cliente des producteurs forestiers.

Suivi des engagements sur le site Web de la FPFQ

Depuis le déclenchement des élections, [le site Web de la FPFQ](#) s'est mis en mode électoral et les principaux engagements pris par les partis concernant la forêt privée y sont affichés. Venez nous visiter pour y lire les lettres et communiqués des formations politiques!

Le tableau suivant illustre la position des différentes formations politiques envers les producteurs de la forêt privée.

Les attentes	 COALITION AVENIR QUÉBEC	 Parti Libéral Québec	 PARTI QUÉBÉCOIS	 Québec solidaire
Créer un groupe de travail spécifique pour aborder la question de la fiscalité visant les boisés sous aménagement forestier, dans le cadre des travaux devant mener au nouveau pacte fiscal avec le monde municipal.	Un gouvernement caquiste créera un groupe de travail pour aborder le sujet de la fiscalité foncière lors de la révision du pacte fiscal avec le monde municipal.	Le gouvernement libéral a créé un comité de travail interministériel ayant pour mandat de formuler des recommandations au ministre des Finances pour améliorer le cadre fiscal des propriétaires forestiers. Ce comité abordera les enjeux liés à la fiscalité municipale.	Un gouvernement péquiste créera un groupe de travail spécifique pour aborder la question de la fiscalité relative aux boisés sous aménagement. De plus, le PQ s'est engagé à adopter une « déclaration de reconnaissance du patrimoine naturel et des infrastructures vertes », qui reconnaîtra les producteurs forestiers comme gardiens de nos milieux naturels. Une consultation permettra d'identifier les meilleurs moyens d'appuyer les producteurs qui assument la responsabilité de l'entretien des boisés.	Un gouvernement de Québec solidaire établira, pour les municipalités, un nouveau régime fiscal qui les rendra moins dépendantes des taxes foncières. Ce régime allouera aux municipalités des points d'impôts sur le revenu pour remplacer les sommes actuellement tirées des taxes foncières, et établira une taxation de la propriété foncière basée sur l'usage inscrit par les propriétaires dans une déclaration d'usage. Certains usages seront moins taxés que d'autres.

Les attentes				
<p>Inclure l'obligation de consulter les représentants des propriétaires forestiers avant l'adoption de réglementations environnementales les concernant, tant au niveau provincial que municipal.</p>	<p>La réglementation environnementale devra être appliquée en tenant davantage compte de la réalité des propriétaires forestiers. Un gouvernement caquiste n'entend pas réduire les exigences environnementales, mais demeure conscient de l'importance d'être raisonnable dans leur application. La CAQ croit que les fonctionnaires doivent être présents sur le terrain et utiliser leur jugement dans l'application des lois et règlements.</p>	<p>Les représentants des propriétaires forestiers devraient autant que possible être consultés avant l'adoption de réglementations environnementales. Les propriétaires de forêts privées du Québec sont des joueurs importants de l'économie forestière et du développement de nos milieux, de notre environnement. C'est en réunissant le talent, le savoir-faire et l'expertise de toutes les Québécoises et de tous les Québécois que nous rendrons le Québec plus prospère, équitable et durable.</p>	<p>Le PQ a toujours consulté ses partenaires en amont de la prise de décisions gouvernementales, et cette habitude demeurera. Le PQ considère les propriétaires forestiers comme des acteurs de l'économie et de la vie sociale des régions; par conséquent, ils seront consultés dans le processus d'élaboration des politiques du gouvernement en matière de foresterie.</p>	<p>QS rendra les instances municipales et régionales plus démocratiques, par l'obligation, pour chaque municipalité, d'offrir aux citoyennes et citoyens un horaire et un espace de réunion adéquats pour débattre d'enjeux politiques et de projets d'initiative citoyenne. Les propriétaires forestiers pourront s'en prévaloir comme tous les autres citoyens.</p>
<p>Accroître le financement de programmes d'éducation des propriétaires forestiers pour les sensibiliser aux meilleures pratiques environnementales.</p>		<p>Lors du dernier mandat, les budgets octroyés aux agences régionales de mise en valeur des forêts privées ont permis le financement d'activités de transfert de connaissances auprès des propriétaires de boisés. Tout nouveau besoin sera considéré et le gouvernement libéral s'assurera d'y mettre les moyens nécessaires.</p>	<p>Quand l'État impose des exigences, il doit être conséquent et offrir la formation adéquate en parallèle. Des formations et de la documentation devraient donc être offertes aux producteurs forestiers.</p>	<p>QS soutiendra la formation agricole, forestière et bioalimentaire adaptée à une pluralité de pratiques et de modèles d'entreprises.</p>
<p>Accroître le financement des programmes de restauration ou de conservation des milieux sensibles devant être protégés.</p>		<p>Le PLQ est conscient que des défis liés aux droits d'usage des terres de certains propriétaires forestiers à la suite de l'adoption des mesures de conservation pourraient nécessiter une compensation ou une aide à la conservation. Tout nouveau besoin sera considéré.</p>	<p>La reconnaissance des producteurs forestiers comme gardiens des milieux naturels sera suivie par l'adoption d'une série de mesures, déterminées en consultation avec le milieu afin de mieux outiller ceux qui protègent la biodiversité.</p>	
<p>Mettre en œuvre un programme d'indemnisation des propriétaires qui subissent des contraintes déraisonnables à leurs droits d'usage de leurs terres pour répondre aux besoins sociétaux.</p>		<p>En maintenant la collaboration déjà établie, nous trouverons des façons d'atténuer, voire éliminer, lesdites contraintes dans le but de maintenir un environnement d'affaires sain pour les propriétaires forestiers en vue d'accroître la récolte de bois en provenance de la forêt privée.</p>	<p>Les producteurs pourront être compensés pour l'entretien des superficies non productives, comme les milieux humides.</p>	<p>La taxation de la propriété foncière sera basée sur l'usage inscrit par les propriétaires dans une déclaration d'usage. C'est une manière de rétribuer les productrices et producteurs pour la protection des milieux naturels et du territoire québécois.</p>

Les attentes	 COALITION AVENIR QUÉBEC	 Parti Libéral Québec	 PARTI QUÉBÉCOIS	 Québec solidaire
<p>Respecter la <i>Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier</i> qui confère un statut prioritaire au bois des forêts privées dans l'approvisionnement des usines de transformation.</p>	<p>Concernant les approvisionnements garantis, la CAQ croit important que la forêt privée puisse vendre davantage de bois aux usines de transformation. Nous tenons à rappeler qu'un très grand nombre d'emplois dans l'ensemble du Québec dépendent aussi de la forêt publique. Heureusement, ces deux réalités ne sont pas irréconciliables.</p>	<p>Un gouvernement libéral continuera de s'assurer de scénarios d'approvisionnement équilibrés pour les usines.</p>	<p>Le PQ s'engage à concrétiser le « principe de résidualité ». De plus, le gouvernement devrait s'assurer que le bois provenant de la forêt privée est officiellement et internationalement reconnu comme n'étant pas subventionné par l'État. Cette reconnaissance permettra peut-être d'éviter les tarifs américains.</p>	<p>QS s'engage à travailler dans le respect de la <i>Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier</i>.</p>
<p>Demander à Investissement Québec d'entreprendre un démarchage agressif pour favoriser l'implantation d'usines de la nouvelle génération de produits forestiers au Québec.</p>	<p>La CAQ entend exiger d'Investissement Québec qu'il travaille à faire augmenter de façon importante les investissements dans les scieries et les usines de transformation afin d'augmenter leur productivité.</p>	<p>Un gouvernement libéral analyserait la possibilité de créer un fonds d'investissement stratégique afin de permettre à Investissement Québec d'investir en capital dans les entreprises. Ce fonds permettrait de soutenir des initiatives issues des créneaux stratégiques offrant les meilleures perspectives à long terme en ce qui a trait à l'utilisation du bois sous toutes ses formes. Il viserait notamment une participation dans la mise de fonds initiale de projets porteurs pouvant être jugés trop risqués sur les marchés financiers traditionnels. L'objectif étant d'accélérer la transformation du secteur forestier.</p>	<p>Un gouvernement péquiste donnera le mandat à Investissement Québec et à la Caisse de dépôt et placement du Québec de revenir à leur mission première : permettre à des entreprises de naître ou de croître, et ce, dans toutes les régions du Québec. Le PQ misera sur de généreux programmes d'innovation pour le secteur forestier afin de créer des occasions d'expansion ou d'ouvertures d'usines.</p>	<p>QS s'assurera que le traitement des matières premières (2^e transformation) et leur conversion en produits finis (3^e transformation) s'effectuent en bonne partie dans les régions où les ressources sont extraites. QS soutiendra les entreprises locales qui transforment au Québec des ressources et des produits issus de ses régions.</p>

Rencontre des chefs des principaux partis politiques

Le président de la FPFQ, M. Pierre-Maurice Gagnon, a participé aux rencontres organisées par l'UPA avec les chefs des principales formations politiques les 5 et 6 septembre derniers à Longueuil. Bien que ces rencontres visaient à aborder les enjeux de l'ensemble des producteurs agricoles, M. Gagnon a pu s'adresser aux chefs de partis pour faire valoir les préoccupations des producteurs forestiers.

Les prochaines étapes

À vous de jouer! En allant voter, vous ferez sentir le poids des citoyennes et citoyens des milieux ruraux de toutes les régions du Québec. D'ici-là, demeurez à l'affût des propositions des partis politiques.

Lors de la formation du nouveau gouvernement, la Fédération des producteurs forestiers du Québec sollicitera des rencontres avec les nouveaux ministres responsables du territoire, des forêts, de l'environnement et des affaires municipales pour les sensibiliser aux enjeux des producteurs forestiers.



Forêts de chez nous PLUS

Pour recevoir la version électronique de cette infolettre : foretprivee.ca
 Pour mettre fin à votre abonnement : bois@upa.qc.ca

Analyse et rédaction

Josée Lalonde
 Marc-André Côté, ing. f., Ph.D.